



Communiqué du Président du CRE Centre-Val de Loire à l'intention des dirigeants de centres équestres.

Vendredi 17 Avril 2020

Chers collègues, chers amis,

Vous êtes nombreux à nous contacter suite aux dernières annonces du Président de la République. Malheureusement, à ce jour aucune mesure de déconfinement n'est réellement annoncée pour les centres équestres et comme vous le savez déjà, ni la FFE, ni le CRECVL ou les CDE n'ont l'autorité pour permettre la réouverture des établissements équestres.

Nos structures sont aujourd'hui fragilisées mais nous ne devons en aucun cas nous résigner face à l'obstacle. Nous devons être unis et montrer notre professionnalisme pour faire face à cette crise.

Dans cette perspective, il faut obtenir un retour de la tva à 5.5 % pour nos clubs et l'ensemble de la filière équestre. Cette mesure est un réel argument pour nous permettre de nous relever après cette crise sans précédent. Avoir une vision à long terme pour la gestion de nos établissements ne sera possible que si nous bénéficions de garanties fiscales et non d'une situation approximative telle que nous la subissons actuellement. Je vous invite à signer et à partager massivement cette pétition <https://www.change.org/p/mr-le-president-de-la-republique-covid-19-le-cheval-en-p%C3%A9ril-proposons-des-solutions-d8870bb3-0ddd-4d49-9ae3-e73fe9b72b4c/dashboard>

Nous aurons dans les prochaines semaines à trouver des moyens pour soutenir tous les centres équestres, mais particulièrement les écoles d'Équitation et les centres de tourisme équestre qui sont totalement privés de recettes. Nous intervenons dès à présent auprès des collectivités territoriales pour créer un fond d'urgence.

Dans l'éventualité de la levée partielle du confinement, nous devons être prêts à être exemplaires dans l'application des gestes barrières et de distanciation dans nos clubs. Cette rigueur doit être anticipée et maîtrisée pour envisager une réouverture de nos établissements dès que possible.

Le CRECVL vient de lancer un groupe technique pour produire dès maintenant les process nécessaires à la réouverture progressive de nos de structures.

Il est primordial que ces protocoles soient élaborés grâce à vos remontées issues du terrain, et c'est pourquoi je vous invite à participer à ces travaux en nous contactant par mail : secretariat@crecvl.org ou par téléphone au 02 54 88 06 40. Les remarques de chacune et de chacun seront prises en compte.

Merci pour tous les efforts que vous mettez en œuvre dans ce contexte si délicat.

Protégez-vous. Pensez à votre santé, celle de vos salariés et de votre famille.

Cordialement,
Courage
Pascal DEBOUDT,
Président du Comité Régional d'Équitation Centre Val de Loire.